



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Eulalie

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE MARDI,
LE 13 JUIN 2017, AU 739 DES BOULEAUX À SAINTE-EULALIE À 17H15.**

Sont présents :

Monsieur André Demers, maire
Madame Françoise Vigneault, conseillère
Madame Andrée Brûlé, conseillère
Monsieur Steeve Raiche, conseiller
Monsieur Steve St-Laurent, conseiller
Monsieur Alain Désilets, conseiller

Madame Marylène Fortier, conseillère est absente

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur André DeMers.

Les membres confirment avoir reçu l'avis de convocation tel que requis par la Loi.

2017-06-098 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Françoise Vigneault
et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

**2017-06-099 : RÈGLEMENT NO. 443-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
NO. 410-15 SANS MODIFICATION (SECOND PROJET)**

CONSIDÉRANT que le conseil municipal peut modifier le règlement de zonage 410-15 en
vertu des articles 123 à 137.17 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné le 17 mai 2017;

CONSIDÉRANT l'adoption du premier projet le 5 juin 2017;

CONSIDÉRANT la consultation publique du 13 juin 2017;

Il est proposé par Monsieur Steve St-Laurent
et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que le conseil

adopte le second projet du règlement no. 443-17 modifiant le règlement de zonage no.
410-15 sans modification.

**2017-06-100 : RÈGLEMENT NO. 444-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
LOTISSEMENT NO. 411-15 SANS MODIFICATION (SECOND PROJET)**

CONSIDÉRANT que le conseil municipal peut modifier le règlement de lotissement no
411-15 en vertu des articles 123 à 137.17 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné le 5 juin 2017;

CONSIDÉRANT l'adoption du premier projet le 5 juin 2017;

CONSIDÉRANT la consultation publique du 13 juin 2017;

Il est proposé par Monsieur Alain Désilets
et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que le conseil

adopte le second projet du règlement no. 444-17 modifiant le règlement de
lotissement no 410-15 sans modification.



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Eulalie

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions de 30 minutes est accordée aux personnes présentes.

Levée de l'assemblée sur une proposition de Madame Françoise Vigneault à 17h30.

J'approuve toutes les résolutions ci hautes mentionnées comme si j'y apposerais ma signature conformément à l'article 142.2 du *Code municipal*.

André DeMers
Maire

Yvon Douville
Directeur général secrétaire-trésorier